



Association de sécurité civile du Québec  
Rapport annuel 2011

Présenté à l'assemblée générale annuelle  
Le 14 février 2012

## TABLE DES MATIÈRES

---

PRésentation de l'ASCQ .....	3
Membership.....	3
MOT DU PRÉSIDENT.....	4
RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE.....	6
DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL.....	7
DOSSIERS DÉVELOPPÉS .....	8
REPRÉSENTATION .....	10
AFFAIRES CORPORATIVES .....	11
RAPPORT FINANCIER.....	12
Membres du Conseil d'administration .....	15
PARTENAIRES, COLLABORATEURS ET MEMBRES CORPORATIFS .....	16

## PRÉSENTATION DE L'ASCQ

---

### VISION

L'Association de sécurité civile du Québec contribue à rendre la société québécoise plus résiliente face aux sinistres en favorisant l'intégration des principes de sécurité civile chez tous les acteurs du milieu.

### MISSION

Pour assurer une plus grande sécurité de la population et renforcer la résilience de la société québécoise, l'ASCQ veut contribuer à :

- Améliorer la connaissance des risques;
- Réduire les risques et prévenir les sinistres;
- Renforcer la capacité de réponse et de rétablissement dans les situations de sinistre.

### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Promouvoir les pratiques reconnues de la gestion des risques et de la sécurité civile
- Représenter les membres auprès des secteurs privé et public
- Faciliter l'accès à des activités de formation, des séances d'information et de sensibilisation

## MEMBERSHIP

---

En 2011, l'ASCQ a compté 137 membres en règle, soit 69 membres individuels et 68 personnes représentantes des 14 membres corporatifs.

## MOT DU PRÉSIDENT

---

Chers collègues,

Il est de mise pour une organisation de dresser périodiquement le bilan de ses réalisations. L'ASCQ ne fait pas exception à cette pratique. C'est donc avec fierté que nous rendons public le bilan de nos réalisations 2011.

L'année 2011 restera gravée dans la mémoire organisationnelle de notre association comme étant une année charnière, remplie de succès et balisant nos assises futures sur la pro activité, l'amélioration continue et la recherche constante des meilleures pratiques et tendances en sécurité civile et en mesures d'urgence. L'ASCQ aspire à être un incontournable de notre profession, dans notre milieu et en ayant pour objectif d'améliorer la résilience du Québec.

Après des années de réflexion et d'élaboration, l'ASCQ s'est engagée au début de 2011 à implanter le programme de certification en sécurité civile et en mesures d'urgences. Mission accomplie! Le programme offre désormais à la communauté de sécurité civile et de mesures d'urgences du Québec la reconnaissance professionnelle amalgamant les différentes composantes qui font de nous des professionnels compétents et efficaces. Notre programme est le résultat de consultations du milieu, de l'analyse des programmes internationaux existants et il reflète les besoins de notre société et de nos employeurs. Il est exhaustif, rigoureux et indépendant. Nous pouvons être extrêmement fiers de cette réalisation.

Comme vous le savez, l'actualité de 2011 a été ponctuée par différents sinistres et incidents malheureux impactant le Québec et le monde entier. Les inondations en Montérégie ont nécessité la mobilisation et la contribution de notre communauté entière, dont plusieurs d'entre nous. Notre expertise, notre expérience et notre savoir-faire ont été sollicités; ils ont permis de limiter les impacts et ont donné confiance aux sinistrés. Ils ont aussi démontré que les capacités gouvernementales ne comblent pas à elles seules tous les besoins associés au retour à la normale pour les personnes sinistrées. Plus que jamais, nous sommes tous interpellés, tant le secteur public que privé, à contribuer et à faire en sorte d'améliorer nos pratiques et capacités de mobilisation, d'aide et de collaboration pour améliorer notre niveau de résilience.

En cours d'année, le CA s'est positionné sur l'importance de tenir des activités pour nos membres qui soient constructives, structurantes et formatrices afin de catalyser la réflexion et la prise d'actions structurantes pour la résilience de notre communauté et de nos pratiques. Nous estimons que tous ensemble nous détenons un extraordinaire réseau de contacts à travers le monde et nous comptons en faire bénéficier tous nos membres en maintenant l'organisation d'activités ou de sessions d'acquisition de connaissances sur les meilleures pratiques et tendances mondiales en sécurité civile et en mesures d'urgence. En 2011, l'ASCQ a organisé ou contribué à l'organisation de différentes activités, notamment sur la résilience organisationnelle, l'éthique et la protection des infrastructures critiques. Nous sommes déjà à pied d'œuvre pour offrir à nos membres des activités de qualité en 2012.

De plus, en 2011, l'ASCQ a maintenu sa représentativité au comité consultatif en sécurité civile du Ministère de la sécurité publique, a participé aux consultations sur la stratégie gouvernementale sur l'adaptation aux changements climatiques et a poursuivi sa participation au projet de développement d'une terminologie propre aux intervenants en mesures d'urgence, piloté par l'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radionucléaire et explosive (IRTC).

En 2011, nous avons adopté une politique de reconnaissance de nos membres, une politique de gestion de nos activités et nous œuvrons actuellement à une politique d'utilisation de l'image de l'association.

Par ailleurs, d'un point de vue de gestion et de fonctionnement organisationnel, je dois malheureusement constater que nous devons améliorer nos façons de faire. Ainsi, on doit mettre en place des solutions d'allègement du fonctionnement de nos instances et privilégier les échanges structurants sur la pratique professionnelle, bénéficier et partager la mise en commun de centaines d'années d'expérience et de milliers d'heures de pratiques et d'expertise des membres du CE, du CA, de nos membres et de notre réseau de contacts à travers le monde.

### Objectifs 2012

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de motivation que j'envisage la tâche qui nous incombe et la réalisation de notre mandat de 2012. L'avenir de la sécurité civile et des mesures d'urgence est rempli de défis excitants et colossaux requérant, plus que jamais, le regroupement de nos forces, de nos connaissances et de nos capacités. Les défis sont multiples. Que ce soit le Plan Nord, les capacités de nos organisations, la diversification des risques, la multiplication des vulnérabilités; cela exige que nous unissions les efforts des secteurs privé et public afin d'améliorer la résilience de nos communautés et de nos organisations.

En 2012, l'ASCQ traitera de façon prioritaire la complétion de son plan stratégique 2012-2015, initiera le développement de positionnements sur les enjeux et meilleures pratiques en sécurité civile et mesures d'urgence et amorcera une réflexion sur la capacité de réponse aux sinistres des organisations.

Avant de clore, je tiens à remercier sincèrement tous les membres des groupes de travail et mes collègues du conseil d'administration et du comité exécutif pour leur passion et leur dévouement. Exceptionnellement, je tiens à souligner l'immense et extraordinaire travail et succès de l'équipe qui a œuvré au développement et à l'implantation du programme de certification. Merci à Yves Dubeau, Josiane Simon, Steve Boivin, Joël Chéruet, et Richard Chabot.

Je tiens à souligner l'implication et remercier les directeurs du conseil d'administration qui ont quitté ou qui quittent avec la fin de l'exercice : François Légaré, Yannick Hémond et Claude Pigeon. Le dynamisme d'une organisation comme la nôtre dépend grandement du travail des membres du CA.



Marc Lapointe  
Président du conseil d'administration

7 février 2012

# RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE

---

## CERTIFICATION

### Certification en mesures d'urgence et sécurité civile

En 2008, le ministère de la Sécurité publique a confié à l'ASCQ le mandat de développer et de mettre en place un processus de certification des intervenants en mesures d'urgence et sécurité civile au Québec. En novembre 2008 ainsi que lors d'un atelier au colloque de la sécurité civile en février 2009, les exigences ainsi que les mécanismes de certification ont été présentés aux personnes intéressées dans une perspective de clarification et d'amélioration continue. Le processus et les outils de certification ont été développés en 2010.

*Deux niveaux de certification ont été identifiés :*

- Associé en mesures d'urgence (AMU)
- Certifié en gestion des urgences (CGU)

Un premier appel de candidature a été lancé le 12 juin 2011. Quarante-cinq (45) personnes ont demandé à recevoir le document d'application à la certification et de ce nombre douze (12) personnes se sont inscrites. Onze (11) personnes se sont présentées à l'examen le 21 octobre et de ce nombre, huit (8) personnes se sont qualifiées pour présenter leur portfolio. Au final, sept (7) personnes ont complété leur portfolio pour la cohorte de 2011-2012.

Un comité de certification de cinq (5) membres a été créé et a amorcé ses travaux le 28 septembre 2011. Le comité de certification est composé d'intervenants reconnus du milieu :

- ❖ François Bigras, représentant l'Association des directeurs de police du Québec
- ❖ Steve Boivin, représentant le ministère de la Sécurité publique
- ❖ Pierre Frattolillo, représentant du milieu industriel
- ❖ Valérie Gagnon, représentante du milieu municipal
- ❖ Daniel Perron, représentant l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec

L'annonce des candidats certifiés de cette première cohorte sera faite au Colloque de la sécurité civile de 2012. Un nouvel appel de candidatures sera aussi lancé en 2012.

Depuis 2008, l'ASCQ a maintenu le contact avec le chapitre canadien de l'International Association of Emergency Manager qui attribue la certification IAEM au Canada et aux États-Unis. Nous comptons intensifier ces contacts en 2012 dans la perspective d'une éventuelle reconnaissance commune des certifications disponibles.

Le programme de certification est le fruit d'un travail bénévole assidu de la part du responsable du projet, monsieur Yves Dubeau et des membres de son équipe : mesdames Josiane Simon et Ginette Joly ainsi que messieurs Richard Chabot et Joël Chéruet dont une partie du travail a été rémunérée dans la portion développement des outils.

L'ASCQ est convaincue que la reconnaissance rigoureuse des qualifications professionnelles en mesures d'urgence et sécurité civile sera un atout pour les municipalités et autres organisations qui ont à combler des postes dans ce domaine ou à faire appel à de l'expertise externe. La certification servira aussi d'inspiration et d'orientation pour tous ceux et celles qui sont en processus de développement de leurs compétences. Enfin, à chaque fois que des candidatures seront examinées, nous serons en mesure de préciser les cheminements typiques qui mènent à la maîtrise des mesures d'urgence et de la sécurité civile au Québec.

## DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

---

### COLLOQUES PROVINCIAUX

Par ses représentants, l'ASCQ a collaboré avec le ministère de la Sécurité publique et ses partenaires à la préparation et à l'animation du colloque annuel de la sécurité civile qui a eu lieu les 15-16 et 17 février 2011 à St-Hyacinthe.

Au cours de la dernière année, l'Association a aussi contribué activement à l'organisation du *Colloque annuel de la sécurité civile 2012*.

### ACTIVITÉS RÉALISÉES

#### *Activité Résilience organisationnelle*

Dans le cadre de la semaine de la Sécurité civile, le 5 mai 2011, l'ASCQ, conjointement avec RÉCO-Québec, a tenu une activité portant sur la résilience organisationnelle et les défis de gestion des produits pétroliers en situation d'urgence. Une trentaine de personnes ont assisté à l'événement tenu à Montréal.

#### *Activité Protection des infrastructures essentielles (PIE) – un bilan pour le futur*

L'ASCQ a contribué à l'organisation de l'atelier du Centre risque & performance, en partenariat avec Recherche & Développement Défense Canada sur les politiques et pratiques en matière de protection des infrastructures essentielles mises en place en Australie, au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni ainsi que dans l'Union européenne. Les différents intervenants de ces pays sont venus dresser un bilan de leurs travaux respectifs et offrir des pistes d'actions et de réflexion pour les années à venir concernant la protection des infrastructures essentielles.

Les objectifs de cet atelier étaient de :

- dresser un bilan, pour les dix dernières années, des réalisations de différents pays en matière de PIE
- cerner les prochains défis à relever
- permettre des échanges informels entre les différents intervenants

L'ASCQ est fière d'avoir contribué à cet événement d'envergure tenu le 1<sup>e</sup> septembre dernier et ainsi d'avoir pu permettre à plus de cent (100) personnes d'échanger sur cette problématique.

#### *L'éthique et l'intervention d'urgence*

Le 30 novembre dernier, une quarantaine d'intervenants du milieu ont assisté à la conférence « L'éthique et l'intervention d'urgence » tenue à Montréal. L'activité animée par Madame Karine St-Denis proposait :

- une introduction à l'analyse des défis éthiques de l'intervention d'urgence
- l'analyse d'interventions d'urgence pouvant être vécues dans les différents milieux de la sécurité civile
- la présentation d'outils pour analyser les défis éthiques propres à l'intervention d'urgence

*Pour plus d'information sur ces activités, vous pouvez consulter le site internet de l'Association : [www.ascq.org](http://www.ascq.org)*

## DOSSIERS DÉVELOPPÉS

---

### TERMINOLOGIE

*Lexique applicable au modèle de Planification axé sur les capacités au Canada*

L'ASCQ a collaboré avec l'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radionucléaire et explosive (IRTC) sur les agents chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosifs (CBRNE), à la production d'un lexique fondé sur le modèle de Planification axé sur les capacités au Canada (PACC). L'adoption de la démarche PACC découle de la Stratégie CBRNE pour le Canada.

L'objectif du projet est d'élaborer, en concertation avec les organisations et les partenaires du milieu, une terminologie commune afin que lors d'interventions, la communication entre intervenants soit claire, rapide, en vue de faciliter l'interopérabilité et la prise de décision. Pour réaliser les travaux, six (6) comités de travail ont été créés regroupant 16 disciplines.

Une liste initiale de 2 500 termes a été épurée pour en retenir 750, les autres termes ayant été jugés inconnus dans la pratique ou n'ayant pas été commentés par les comités. Les termes retenus ont été définis en utilisant des référentiels comme le *Lexique du ministère de la Sécurité publique* ou en s'appuyant sur leur usage courant par les intervenants. Ces termes constituent la liste terminologique actuelle. Une équipe composée de terminologues du ministère des Travaux Publics Canada et d'environ 75 réviseurs est actuellement à valider les définitions.

Ce projet a été coordonné au Canada par Messieurs René Marchand et Daniel Savard. La contribution de l'ASCQ a porté sur les volets sécurité publique, mesures d'urgence, recherche et sauvetage et a été coordonnée par monsieur Richard Chabot. Dans ce comité, il faut aussi souligner la participation soutenue de mesdames Marie-Christine Boulanger et Isabelle Comeaux ainsi que de messieurs Claude Pigeon et Jacques Rathwell.

La liste terminologique sera communiquée aux membres de l'ASCQ au cours de l'année 2012 et sera disponible sur les sites Termium+ et le Grand dictionnaire terminologique.

### CODE D'ÉTHIQUE

*Bilan du comité d'éthique*

Le Comité d'éthique est composé d'un membre du comité exécutif, d'un membre du conseil d'administration et d'un membre de l'Association. En 2011, les membres du comité étaient messieurs Karl Brochu (coordonnateur et membre du comité exécutif), Jean-François Plante (représentant du conseil d'administration) et Jean-Claude Morel (représentant des membres de l'ASCQ).

Le comité d'éthique vise à :

- a. maintenir la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité de l'administration de l'Association;
- b. assurer le respect par les membres du CA des règles, la divulgation des intérêts et l'application de la ligne de conduite vis-à-vis des conflits d'intérêt;
- c. assurer la mise sur pied d'un mécanisme permettant au public de communiquer avec l'Association et d'obtenir des réponses concernant l'éthique;
- d. assurer un rendre compte sur l'éthique, intégré au rapport annuel de l'Association.

Aucune question ni plainte n'a été rapportée au comité d'éthique en 2011.

## ADOPTION DE POLITIQUES

### *Politique de reconnaissance*

Soucieuse de reconnaître les membres de l'Association qui contribuent à son développement, l'ASCQ a adopté une politique pour la mise en place d'un programme de reconnaissance sous la responsabilité du comité des communications.

Ce programme en trois volets vise à reconnaître :

- ✓ le travail effectué par le président et les membres du conseil d'administration à la fin de leur mandat respectif
- ✓ les membres qui soutiennent de façon continue l'Association en maintenant leur adhésion pendant plus de cinq (5) ans
- ✓ tout membre qui, par sa contribution significative, a contribué au développement de l'Association ou au maintien de ses activités en travaillant au sein d'un comité de travail

### *Politique de gestion des activités*

L'Association s'est dotée en 2011 d'une politique de gestion des activités. Le but de cette politique est d'encadrer la gestion des activités organisées par l'Association ou conjointement avec d'autres associations.

La politique identifie les catégories d'activités, le processus d'autorisation, les dépenses admissibles et la tarification pour les membres, les membres associés partenaires et les non-membres.

Dorénavant, les règles du jeu seront connues d'avance pour tous ceux et celles qui désirent soumettre un projet d'activité et la décision d'y donner suite sera simplifiée.

## REPRÉSENTATION

---

### CHANGEMENTS

### CLIMATIQUES

Le 13 septembre 2011, monsieur Marc Lapointe, a représenté l'ASCQ lors d'une consultation préliminaire du Gouvernement du Québec sur l'élaboration de la stratégie gouvernementale portant sur l'adaptation aux changements climatiques. Les travaux ont regroupé 11 organismes et ministères provinciaux. La stratégie préliminaire se base sur 7 orientations et 17 objectifs. Des consultations publiques auront lieu sur le sujet en début 2012. Bien que ce soit une stratégie multi ministérielle pilotée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), la stratégie proposée intègre de fortes orientations de sécurité civile et de mesures d'urgence.

### COMITÉ CONSULTATIF EN SÉCURITÉ CIVILE DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Reconnue comme un interlocuteur incontournable en sécurité civile, l'Association a été présente aux deux rencontres organisées par le ministère de la Sécurité publique et regroupant quelque 30 représentants de ministères, d'associations, d'ordres et d'organismes touchant de près ou de loin le domaine de la sécurité civile.

Les sujets abordés ont été très variés, passant de la structure de la DGSCI, au bilan des événements de sécurité civile survenus récemment et de l'avancement du projet de réforme en sécurité civile à l'encadrement légal et réglementaire des centres d'urgence 9-1-1.

Cette tribune nous offre l'opportunité de porter à l'attention du sous-ministre associé et des autres membres du comité, les préoccupations des membres de l'Association mais également, d'être au fait des enjeux à venir.

## AFFAIRES CORPORATIVES

---

Au cours de la dernière année, le conseil d'administration a centré ses efforts sur l'implantation de la certification, la représentation de l'Association lors de différents forums et à l'organisation d'activités de perfectionnement. Le souci d'offrir aux membres de l'Association une occasion de réseautage et de perfectionnement est toujours présent.

### **Rencontres du CA et du CE:**

Le conseil d'administration de l'ASCQ a tenu cinq (5) rencontres pendant l'année 2011 pour la gestion des affaires courantes, soit quatre séances régulières et une rencontre spéciale au lendemain de l'assemblée générale, en février 2011, pour la nomination des administrateurs aux postes du comité exécutif.

Le comité exécutif a tenu cinq (5) rencontres téléphoniques pour assurer le suivi des dossiers en cours de l'Association.

## RAPPORT FINANCIER

Les résultats financiers de 2011 ont permis de dégager un excédent de 4 433\$ des revenus sur les charges (voir l'état des résultats plus bas). La majorité des revenus provient de la subvention du ministère de la sécurité publique (MSP) qui s'est élevée à 35 000\$ cette année. On note aussi une légère augmentation des revenus associés au membership et aux revenus tirés de certaines activités ainsi que de la mise en place du processus de certification des intervenants en mesures d'urgence et sécurité civile.

Du côté des dépenses, la majorité de celles-ci (29 470\$, soit 72,4% du total) ont été encourues pour le développement du processus de certification mentionné plus haut et pour le soutien requis à l'évaluation des candidatures de la première cohorte de candidats. Le développement du programme est maintenant terminé et les dépenses à venir en 2012 seront essentiellement dévolues au suivi du programme et au soutien et à l'évaluation des dossiers des candidats. Le tableau suivant fait un survol des sommes dépensées pour le projet de certification.

**Tableau des dépenses associées au projet de certification**

Catégorie	Budget	Réel
Conception et développement des outils	9 500\$	11 150\$
Définition des mécanismes administratifs et préparation de la documentation à l'usage des candidats et du comité d'évaluation	6 700\$	6 088\$
Promotion, support et accompagnement de la première cohorte	7 500\$	5 338\$
Autres dépenses (déplacements, secrétariat, etc.)	4 740\$	5 058\$
Honoraires ENPQ	0	4 675\$*
<b>Grand total</b>	<b>28 440\$</b>	<b>32 309\$</b>

Le bilan au 31 décembre 2011 (voir tableau plus bas) montre un actif net de 107 905\$ qui est constitué essentiellement de l'encaisse bancaire. Cette somme est légèrement supérieure à celle au 31 décembre 2010 (+ 4 571\$). L'ASCQ est ainsi bien positionnée pour atteindre les objectifs qu'elle voudra se donner dans les prochaines années.

\*Cette somme correspond à la part assumée par l'ASCQ du développement des outils effectué en 2010 avant la fin de la collaboration avec l'ENPQ (École nationale des pompiers du Québec).

**Association de sécurité civile du Québec**

**Bilan**

**31 décembre 2011**

	2011	2010
<b>Actif</b>		
Encaisse	107 095	101 655
Comptes à recevoir	0	0
Cotisations à recevoir	0	0
Frais payés d'avance	<u>0</u>	<u>869</u>
<b>Total de l'actif</b>	<b><u>107 095 \$</u></b>	<b><u>102 524 \$</u></b>
<b>Passif</b>		
Comptes à payer	0	0
Cotisations reçues d'avance	<u>60</u>	<u>60</u>
<b>Total du passif</b>	<b>60 \$</b>	<b>60 \$</b>
<b>Capitaux</b>		
Actifs nets non affectés	105 772	101 201
Fonds de développement	<u>1 263</u>	<u>1 263</u>
<b>Total des capitaux</b>	<b><u>107 035 \$</u></b>	<b><u>102 464 \$</u></b>
<b>Total du passif et de l'avoir</b>	<b><u>107 095 \$</u></b>	<b><u>102 524 \$</u></b>

Note : Les états financiers présentés ci-dessus n'ont pas fait l'objet d'une vérification comptable au moment de la production du rapport annuel.

**Association de sécurité civile du Québec**  
**États des résultats**  
**Exercice terminé le 31 décembre 2011**

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
<b>Produits</b>		
Cotisations	8 245	8 100
Subvention MSP	35 000	50 000
Atelier/Formation	780	-
Certification	1 100	
Colloque sécurité civile	-	1 000
Ristourne	-	-
	<u>45 125 \$</u>	<u>59 100 \$</u>
 <b>Charges</b>		
Frais de fonctionnement	6 837	6 939
Atelier/Formation	3 684	35
Colloque sécurité civile	230	869
Communication	-	760
Certification	29 470	3 550
Registre des bénévoles	471	6 095
	<u>40 692 \$</u>	<u>18 248 \$</u>
 <b>Excédent des produits sur les charges</b>	 <u><u>4 433 \$</u></u>	 <u><u>40 852 \$</u></u>

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

### LES MEMBRES VOTANTS:

**Marc Lapointe**

*Président et membre du CE*

*Fédération des Caisses Desjardins*

**Denis Bordeleau**

*Secrétaire et membre du CE*

*Bell Canada*

**Karl Brochu**

*Directeur et membre du CE*

*Aéroports de Montréal*

**Yannick Hémond**

Directeur

Centre Risque et performance – École Polytechnique

**Marc Guay**

Directeur

Ville de Lévis, Service des Incendies

**Josée Payant**

Directrice

Croix-Rouge canadienne – Div. du Québec

**Michel Chauvin**

Directeur

Transports Québec

**Jean-François Plante**

*Vice-président et membre du CE*

*Plante & Associés*

**Yves Dubeau**

*Trésorier et membre du CE*

*Services conseils – sécurité civile*

**Richard Chabot**

Directeur

Services conseils – Sécurité civile

**Frédéric Saint-Mieux**

Directeur

Centre de sécurité civile de Montréal

Claude Pigeon

Directeur

Bureau de la Sécurité civile – Ville de Québec

**Jacques Rathwell**

Directeur

Ville de Gatineau

**François Légaré (poste vacant)**

Directeur/directrice

### REPRÉSENTANTS SANS DROIT DE VOTE

**Nadine Blackburn**

Représentant (e) du Gouv. du Canada

**Lisa Carroll**

Représentante du Gouv. du Québec

Note : Les membres du comité exécutif sont en italique

## **PARTENAIRES, COLLABORATEURS ET MEMBRES CORPORATIFS**

---

### **LES PARTENAIRES**

- Le ministère de la Sécurité publique
- Le Conseil pour la Réduction des Accidents Industriels Majeurs (CRAIM)
- Le Réseau d'échange en continuité des opérations (RÉCO-Québec)
- Sécurité publique Canada

### **LES ORGANISATIONS COLLABORATRICES**

- Aéroports de Montréal
- Bureau de la Sécurité civile de la Ville de Québec
- Centre de sécurité civile de la Ville de Montréal
- Centre Risque et Performance de l'École Polytechnique
- Ministère des Transports du Québec
- Multi Risques International
- Plante & Associés Inc.
- Regroupement des Organismes Humanitaires et Communautaires en Mesures d'Urgence de Montréal (ROHCMUM)
- Société canadienne de la Croix-Rouge, Division du Québec
- Service d'Intervention d'Urgence – Centre du Québec (S.I.U.C.Q.)
- Sûreté du Québec
- Ville de Lévis – Service des Incendies
- Université du Québec à Chicoutimi (CESAM)

### **LES COLLABORATEURS INDIVIDUELS**

- Monsieur Marc Lavallée (comité Communication)
- Monsieur Pierre Benoit (webmestre)
- Madame Ginette Joly (adjointe administrative)